

Cancer du poumon : les facteurs de risque

Le cancer du poumon est principalement lié à la consommation de tabac, le risque s'élevant à mesure que la durée du tabagisme et que la quantité de tabac fumé augmentent. Ce risque ne concerne pas uniquement les fumeurs mais également ceux qui sont exposés, passivement, à la fumée.

Avec plus de 27 000 nouveaux cas diagnostiqués chaque année, le cancer du poumon est l'un des cancers les plus fréquents. Touchant en grande majorité des hommes (83 %), le nombre de cas ne cesse d'augmenter depuis le début du XX^e siècle, époque où cette maladie était encore rare. Ainsi, au cours des cinquante dernières années, le nombre de cancers du poumon a augmenté de 220 % chez l'homme et de 600 % chez la femme !

Premier responsable : le tabac

L'accroissement du nombre de cancers du poumon suit, avec un décalage de vingt ans, la courbe de consommation du tabac. Depuis les années 1950, la responsabilité du tabac dans la survenue de cette maladie est un fait clairement établi. Ainsi, on estime que 80 % à 90 % des cancers du poumon sont directement liés au tabagisme. C'est la présence de substances cancérigènes dans la fumée de tabac qui explique ce phénomène.

Ce facteur de risque majeur présente certaines variations en fonction du mode de consommation du tabac et de caractéristiques individuelles :

- La quantité de cigarettes fumées chaque jour. Plus elle est importante et plus le risque augmente.
- La durée du tabagisme. Plus une personne fume depuis longtemps et plus elle est exposée à un risque de cancer du poumon.
- L'âge du début du tabagisme. Bien que cela ne soit pas formellement démontré,



plus la consommation de tabac est précoce et plus le risque serait élevé.

- La façon d'inhaler la fumée. Plus l'inhalation est fréquente et profonde, et plus le risque augmente.
- L'usage d'un filtre. Il pourrait diminuer légèrement les risques.
- La consommation de cigares ou pipes. Ces deux modes de consommation de tabac sont associés à un risque de cancer du poumon moins élevé que celui lié à la cigarette. Avec les cigares et la pipe, l'absorption de la nicotine est possible au niveau de la bouche, ce qui n'est pas le cas avec la cigarette. De fait, les inhalations sont moins profondes. En revanche, cigares et pipe exposent à un risque élevé de cancers oraux et ORL.
- Le sexe. A consommation de tabac équivalente, les femmes présenteraient un risque de cancer du poumon plus élevé que les hommes. L'origine de cette plus grande « susceptibilité » féminine n'est à l'heure actuelle par connue.
- Des facteurs génétiques. Plus de 80 % des fumeurs ne développeront pas un cancer des poumons au cours de leur existence. Il est donc probable que des facteurs génétiques, associés à une plus ou moins grande sensibilité aux substances cancérigènes de la fumée de tabac, entrent en ligne de compte dans la survenue de cette maladie. Cependant, les connaissances actuelles sont trop préliminaires pour permettre une prédiction individuelle du risque.

Fumer la fumée des autres !

En fumant, on s'expose soi-même mais aussi les autres à un risque augmenté de cancer du poumon. Depuis les années 1980, le rôle de ce que l'on appelle le tabagisme passif, c'est-à-dire le fait d'être exposé à la fumée des autres, est reconnu dans la survenue de cette maladie.

On distingue en effet plusieurs courants dans la fumée de tabac : celui inhalé par le fumeur (courant primaire), mais aussi celui produit lorsque la cigarette se consume seule, sans inhalation du fumeur (courant secondaire) et enfin celui correspondant à la fumée exhalée par le fumeur (courant tertiaire). Ces deux derniers courants sont responsables du tabagisme passif. D'autant que le courant secondaire est particulièrement riche en substances cancérigènes. Ainsi, on estime que l'exposition passive à la fumée de tabac augmente de 30 % en moyenne le risque de cancer du poumon.

Les effets de l'arrêt du tabac

Il est toujours bénéfique de s'arrêter de fumer car cet arrêt s'accompagne d'une diminution progressive du risque de cancer du poumon. La diminution est d'autant plus importante que le sevrage a été précoce. Ainsi, le risque de présenter un cancer du poumon avant 75 ans est estimé à 10 % pour les hommes qui ont arrêté à 60 ans, à 6 % en cas d'arrêt à 50 ans, à 3 % pour ceux qui ont cessé de fumer à 40 ans et à 2 % lorsque le sevrage est intervenu à 30 ans. A titre de comparaison, ce risque est de 16 % pour les hommes qui continuent de fumer. Il n'est donc jamais trop tard pour arrêter, les bénéfices du sevrage tabagique ne concernant d'ailleurs pas uniquement le cancer du poumon.

Les autres facteurs de risque

L'exposition à d'autres substances que la fumée de tabac est également associée à une élévation du risque de survenue d'un cancer du poumon, notamment dans le contexte d'une activité professionnelle. Ainsi, il est reconnu que l'amiante est cancérigène. Selon le niveau d'exposition et le type d'industrie où celle-ci se produit, le risque peut atteindre jusqu'à 35 % chez l'homme. De plus, il existe une interaction entre l'amiante et le tabac qui augmente de façon multiplicative le risque.

Une augmentation du risque de cancer pulmonaire a également été rapportée chez les ouvriers produisant de la laine de verre et de la laine de roche. Si le lien de causalité entre l'exposition à ces fibres minérales artificielles est probable, il n'a pas été jusqu'à présent formellement démontré. En revanche, pour d'autres substances, le lien est claire-

ment établi. C'est le cas de la silice cristalline (les expositions les plus concernées sont le travail en carrière et en fonderie, ainsi que l'industrie de la pierre et du verre), les hydrocarbures aromatiques polycycliques (que l'on retrouve dans des activités comme la production d'aluminium par électrolyse, le travail en fonderie et en cokerie, l'utilisation de bitumes), les radiations ionisantes et certains composés métalliques comme l'arsenic, le béryllium, le nickel, le cadmium ou le chrome. Cette liste n'est pas exhaustive. Enfin, il est probable que la pollution atmosphérique joue un rôle favorisant dans la survenue du cancer du poumon, en particulier chez les fumeurs.

LA QUESTION DE... Antoine G., 33 ans

“ **Les cigarettes dites « légères » exposent-elles à un moindre risque de cancer du poumon ?** ”

En théorie, les cigarettes classées « légères » ou « ultra-légères » sont sensées moins exposer à la fumée de tabac, celle-ci étant davantage mélangée à l'air extérieur grâce à la présence de micropores au niveau du filtre. Cependant, dans la pratique, fumer ce type de cigarettes expose à l'inhalation de quantités de goudrons très proches de celles obtenues avec des cigarettes conventionnelles. Ceci en raison d'un phénomène de « compensation » qui consiste pour le fumeur à augmenter, consciemment ou pas, son extraction de nicotine pour obtenir la quantité qui lui est nécessaire. Par exemple en rapprochant les bouffées, en prolongeant l'apnée ou en laissant des mégots plus courts. De ce fait, les risques encourus ne sont pas véritablement moindres avec les cigarettes légères.

A retenir

- **Le tabac est le principal facteur de risque de cancer du poumon, 80 % à 90 % des cas étant liés à une consommation tabagique. Le risque augmente en fonction de la quantité de tabac fumée, de la durée du tabagisme et de la précocité de celui-ci.**
- **Le fait d'être exposé à la fumée de tabac pour un non-fumeur (tabagisme passif) augmente le risque de cancer du poumon d'environ 30 %.**
- **L'exposition à d'autres substances cancérigènes, en particulier l'amiante, souvent dans un contexte professionnel, est également associée à un risque accru de cancer du poumon.**

Cette fiche d'information vous est proposée par

